



DEC182866DR17

Décision portant nomination de Mme Katy PERRIGAUD aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6457 intitulée Laboratoire de Physique Subatomique et des Technologies Associées - SUBATECH

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC181928IN2P3 portant nomination de M. Ginès MARTINEZ aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR6457 intitulée Laboratoire de Physique Subatomique et des Technologies Associées;

Vu l'avis du conseil de l'UMR6457 en date du 02/10/2018 ;

Considérant que Mme Katy Perrigaud a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par la Délégation Paris Michel-Ange du CNRS du 2 au 4 et du 22 au 24 juin 2004 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Katy Perrigaud, assistante ingénieure, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 6457 intitulée Laboratoire de Physique Subatomique et des Technologies Associées à compter du 1^{er} novembre 2018.

Mme Katy Perrigaud exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Katy Perrigaud est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nantes, le

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Le directeur de l'unité

Gabrielle Inguscio

Ginès Martinez

Visa du président de l'Université de Nantes

Visa du directeur de l'IMT Atlantique

Olivier Laboux

Paul Friedel